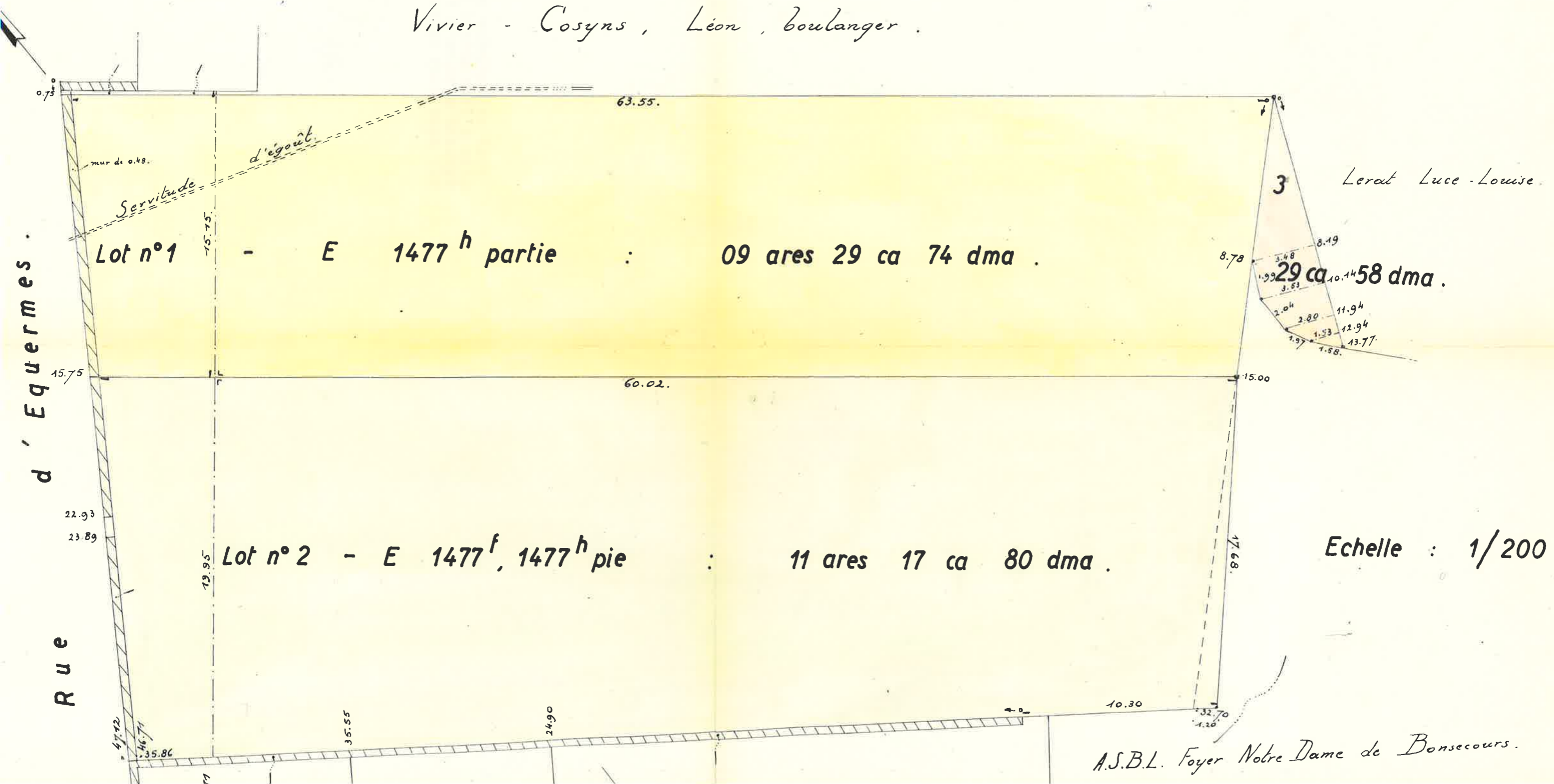


COMMUNE DE BONSECOURS.

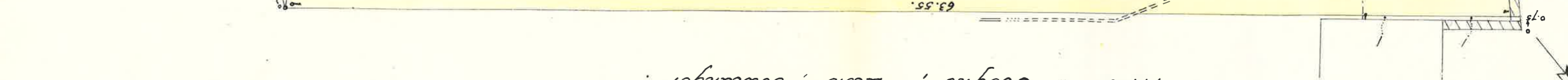
PLAN d'une propriété en nature de jardin d'agrément, connue au Cadastre au nom de la S.P.R.L. Institut hydrothérapique et Diététique du docteur Voet, section E 1477^f et 1477^h partie et divisée en 3 lots.
 Le lot n°1, teinte jaune, est cadastré section E 1477^h partie et contient 09 ares 29 ca. 74 dma. Le lot n°2, teinte verte, est cadastré section E 1477^f et 1477^h partie et contient 11 ares 17 ca 80 dma. Le lot n°3, teinte rouge, est cadastré section E 1477^h partie et contient 29 centiares 58 dma.

Vivier - Cosyns, Léon, boulanger.



Le lot n° 1, teinté vert, est cadastré section E 1477^h partie et contient 11 ares 17 ca 80 dma. Le lot n° 2, teinté rouge, est cadastré section E 1477^h partie et contient 29 centiares 58 dma.

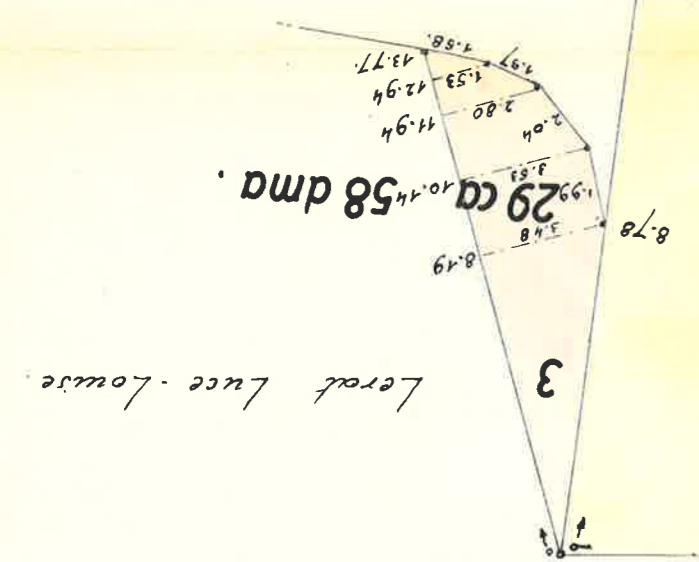
Vivier - Cosyns, Léon, boulanger.



Lot n° 1 - E 1477^h partie : 09 ares 29 ca 74 dma.

Lot n° 2 - E 1477^h, 1477^h pie : 11 ares 17 ca 80 dma.

Echelle : 1/200.



Lerat Luce-Louise.

A.S.B.L. Foyer Notre Dame de Bonsecours.

Levé et dressé par le géomètre juré, expert-immobilier, légataire-ment admis pour tout le Royaume de Belgique, assermenté en cette qualité par le Tribunal de 1^{re} instance s'étant à Tournai. Bonsecours, le 20 février 1962.

M. Cauwars Leroy

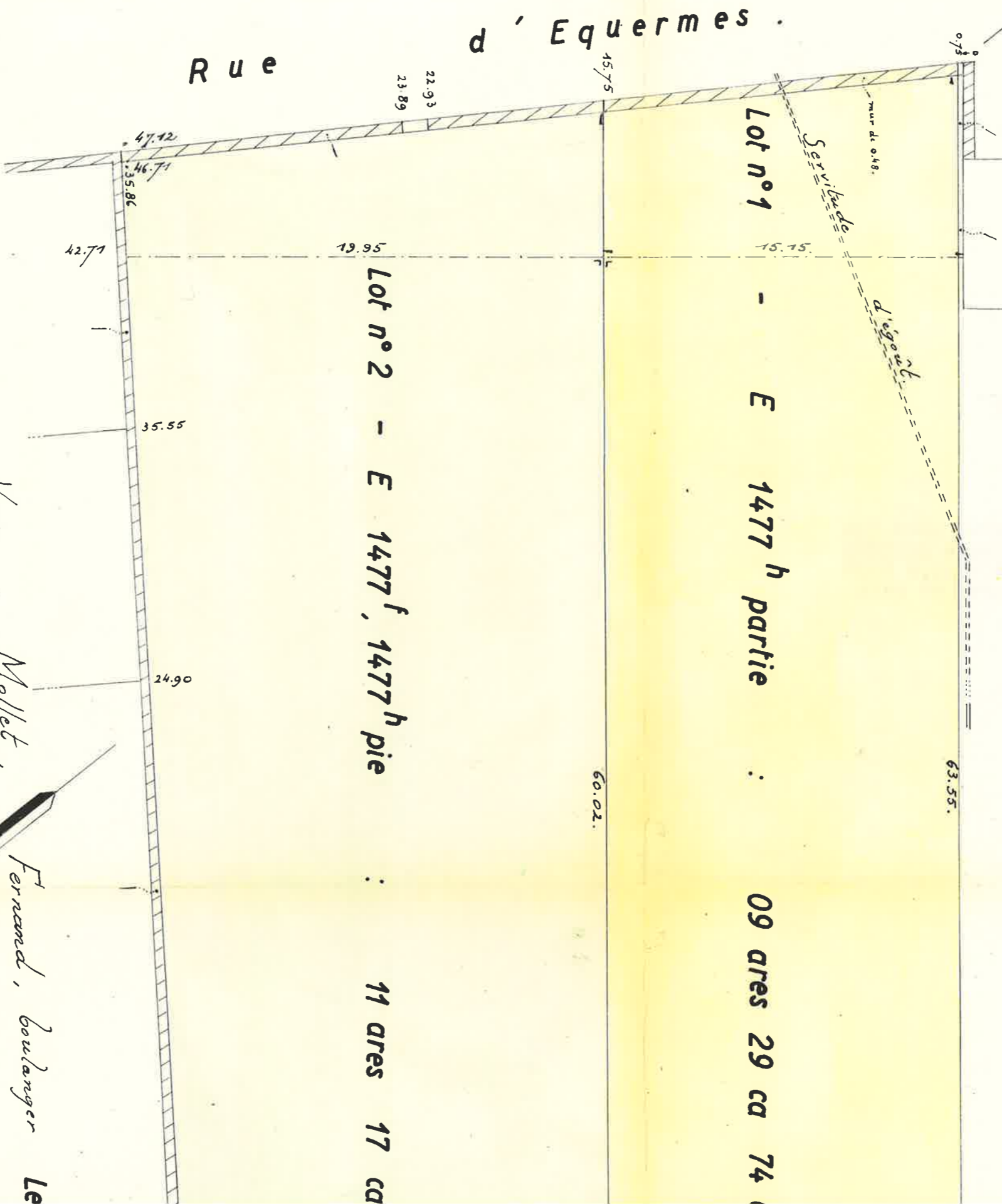
lot n° 3, teinte rouge, pour une contenance de 29 ca 58 dma a été cadastré au nom de la S.P.R.L. Institut du Docteur Voet. Il appartient à S.B.L. Foyer Notre Dame de Bonsecours suivant plan du géomètre Ghislain late du 6 mars 1955, annexé à un acte de Maître Carlier, notaire à Péru -



COMMUNE DE BONSE

PLAN d'une propriété en nature de jardin d'agrément, connue au Cadastre au nom raptique et Diétiéique du docteur Voet, section E 1477^f et 1477^h partie et divisé Le Lot n°1, teinte jaune, est cadastré section E 1477^h partie et contient 09 ares verte, est cadastré section E 1477^f et 1477^h partie et contient 11 ares 17ca 8 est cadastré section E 1477^h partie et contient 29 centiares 58 dma.

Vivier - Cosyus, Léon, boulanger.



Rue d'Equermes

Lot n°1 - E 1477^h partie : 09 ares 29 ca 74
Lot n°2 - E 1477^f, 1477^h partie : 11 ares 17 ca

Vivier - Mollet, Fernand, boulanger

N.B. Le lot n° 3, teinte rouge, pour une contenance de 29 ca 58 dma a été cadastré erronément au nom de la S.P.R.L. Institut du Docteur Voet. Il appartient à l'A.S.B.L. Foyer Notre Dame de Bonsecours suivant plan du géomètre Ghislain en date du 6 mars 1955, annexé à un acte de Maître Carlier, notaire à Péruwelz.

Enregistré à PÉRUWELZ le 27 février 1962
sur rôle pour l'impôt VOL. 44 fol. 53 No. 21
Du Regu aux frais (noofra)
Le Receveur
Ammans

Visé ne varietur par les parties et le notaire
afin d'être annexé à un acte reçu par Maître Jules
CARLIER notaire à Péruwelz le vingt-quatre février
mil neuf cent soixante deux.

M. T. Lemar

Jules Carlier